

être exaucée. Le lendemain elle voyait bien de ses deux yeux. Un peu d'enflammation seul restait pour attester la réalité du mal dont elle venait d'être délivrée.***

SHERBROOKE.—Depuis deux ans, mon pauvre père, malgré toute sa tendresse pour nous, négligeait l'accomplissement de son devoir pascal. Au commencement de ce carême, je me décidai à obtenir de Ste. Anne la grâce de le faire communier. Je fis pour cela trois neuvaines. Et mon père bien-aimé c'est approché de la Sainte Table. Grâces à Ste. Anne ! ***

ST. HENRI DE LAUZON.—Le 10 Mars 1875, notre petite fille, âgée de 12 ans, fut atteinte d'un mal d'yeux, qui s'aggrava au point de lui faire perdre l'usage d'un œil. Après avoir épuisé les remèdes humains, nous eûmes recours à l'intercession de la Bonne Ste. Anne. Un premier pèlerinage, accompli le 15 Juillet, ne produisit pas grand résultat. Nous y retournâmes un mois après. Jugez de notre surprise lorsque après avoir communie et vénéré les reliques, l'enfant nous dit : " Je vois bien maintenant. Oh ! Que la Bonne Ste. Anne est puissante ! " Nous ne pouvons répondre que par des larmes de joie et de reconnaissance. Cependant, l'enfant avait encore la vue affaiblie par l'application de remèdes violents. Un troisième pèlerinage, le 13 octobre, 1876, acheva sa guérison et lui permit de reprendre ses classes interrompues depuis 19 mois.—J. V.

N. B.—Nos lecteurs voudront bien nous pardonner si nous ne publions pas les guérisons opérées par l'intercession d'autres saints que la Grande Thaumaturge à qui ces pages sont